

de maraudeurs a cherché, à la faveur de l'orage et des ténédros, à tromper la vigilance de la garde du camp. L'un de leurs damnés coquins d'aghass, celui dont on nous a annoncé la venue, est à leur tête : on l'a reconnu. Il faut couper la retraite à ces gaillards-là, vous m'entendez, hussards ! Pour cela, il suffit d'un simple peloton, qui va leur donner la chasse. Ordre de se rabattre sur le camp, s'ils faisaient mine de se défendre, afin d'éviter de tomber dans quelque embuscade. Voilà l'orage qui cesse et la lune va se lever. C'est le lieutenant de Chalandray que je charge du commandement du peloton. Où est le lieutenant de Chalandray ? Est-ce qu'il dort encore avec un pareil sabbat ? Qu'on l'éveille à l'instant ! qu'il rassemble son détachement et qu'il parte ! Il n'y a pas un instant à perdre. Bonsoir, messieurs ! Je suis trempé jusqu'aux os et je rentre dans ma tente pour me sécher. Je vous autorise à en faire autant. Rompez le cercle !

— Bigre ! bigre ! murmura Sauvageol en secouant les oreilles et en regardant successivement tous ses camarades avec des yeux profondément effarés, en voilà une tuile ! Chalandray n'est pas rentré au camp. Comment faire ?

Pendant que les officiers se consultaient à cet égard avec un sentiment voisin de la consternation, Robert, qui avait baissé tristement la tête en écoutant l'allocution du colonel, venait de se relever avec vivacité, on entendait les derniers mots de Sauvageol, et, tressaillant de tous ses membres, les yeux enflammés par une exaltation soudaine, il avait disparu.

Quelques minutes après, un détachement de hussards sortait précipitamment de l'enceinte du camp et s'élançait au galop dans la direction que les fuyards avaient prise. Est-il besoin de dire quel était l'officier qui avait osé, sans désignation de son chef, prendre le commandement de ce détachement à la place du lieutenant Maurice de Chalandray ?

Le lendemain, à la pointe du jour, à peine la diane était sonnée, qu'il se fit un grand bruit dans le camp et le régiment reçut l'ordre de prendre les armes. Le chef d'état major général venait d'arriver en personne.

— Colonel, dit le chef général en s'avançant auprès de M. de Montmagny, j'ai une importante nouvelle à vous donner. La résistance de l'ennemi est vaincue, toutes les tribus kabyles font leur soumission et demandent l'aman, la campagne est terminée. Je viens, au nom de M. le maréchal gouverneur, vous en donner avis et vous inviter à faire vos dispositions pour diriger votre régiment sur Alger ; c'est un repos qu'il a bien gagné par ses glorieux services.

— Pourtant, mon général, reprit M. de Montmagny, nous avons encore été attaqués cette nuit.

— Je le sais, et c'est pour moi l'occasion d'une réparation à faire ici même, en tête de votre régiment, à un brave officier contre lequel vous aviez conçu, m'assure-t-on, d'injustes préventions.

— Que voulez-vous dire, mon général ? reprit le colonel de Montmagny.

— Je veux dire, et je vous prie de le répéter hautement à tous, que M. le lieutenant Robert a conquis sa croix cette nuit même, une fois de plus, en poursuivant et en tuant de sa main, après un combat acharné, l'un de nos plus irréconciliables ennemis, celui-là même qui, à la tête d'un parti de maraudeurs, avait osé attaquer nos lignes.

— Le lieutenant Robert ! balbutia le colonel littéralement abasourdi ; mais ce n'est pas lui que j'avais désigné pour cette opération. Il y a erreur sans doute. Où est le lieutenant Robert ?

— Ne le cherchez pas, colonel, car dans cette affaire, qui lui fait le plus grand honneur, il a reçu un coup de yatagan sur le front, et on a dû le transporter à l'ambulance.

— Encore lui ! grommela le colonel en se mordant les lèvres de dépit. Ah ! cet officier-là est décidément mon cauchemar !

À peine le chef d'état-major se fut éloigné, que le colonel de Montmagny s'empressa de rassembler tous les officiers autour de lui :

— Messieurs, s'écria-t-il avec violence, on a contrevenu à mes ordres cette nuit, comment cela se fait-il et pourquoi ne m'en a-t-il pas été rendu compte immédiatement ?

Le commandant de l'escadron, personnage grave et obèse, déjà entrevu dans ce récit, s'avança d'un air profondément solennel et approprié à la circonstance :

— Mon colonel, dit-il, c'est la nuit, au plus fort de l'orage, et au milieu d'un tumulte et d'une bagarre inexprimable que cette atteinte au règlement s'est consommée. Je n'en ai été informé moi-même qu'il y a peu d'instants, et je me disposais à vous en faire mon rapport en conformité du règlement, lorsque les trompettes ont sonné coup sur coup la diane et le boute-solle.

— Il suffit, commandant. Vous garderez les arrêts, dans votre logement, pendant huit jours, en rentrant à Alger. Voilà mon règlement à moi.

Le commandant s'inclina sans mot dire devant cette sentence imméritée, extravagante peut-être.

Le colonel inspecta ensuite, d'un coup d'œil rapide comme l'éclair, le cercle d'officiers rangés autour de lui, et, d'une voix déjà moins sévère :

— Ah ! vous voici, monsieur de Chalandray, s'écria-t-il, ne vous a-t-on pas fait connaître mon ordre ?

— Excusez-moi, mon colonel, répondit le jeune officier avec un accent plein de soumission en même temps que de franchise, le seul coupable dans toute cette affaire c'est moi, j'étais absent, quand l'alerte a eu lieu.

— Tant pis pour vous, monsieur ; vous avez manqué la une bonne occasion de vous distinguer.

— C'est ce qui me chagrine le plus, mon colonel.

— Huit jours d'arrêts aussi. C'est le règlement, n'est-ce pas, commandant ?

— C'est selon les cas, mon colonel, répondit le commandant, toujours digne et impassible. La peine pourrait être plus sévère, en conformité de l'article. . .

— Ah ! vous croyez, commandant ? interrompit M. de Montmagny. Eh bien ! elle sera plus sévère pour M. le lieutenant Robert, qui, dans cette circonstance, a commis une grave infraction aux lois de la discipline. Il gardera les arrêts pendant un mois. Vous pouvez vous retirer, messieurs.

Puis, avisant Maurice qui s'éloignait tout penaud :

— Mauvais sujet ! lui dit-il à voix basse en le rappelant, vous ne vous corrigerez donc jamais ?

— Dame ! mon colonel, reprit le jeune officier, ce n'est pas ma faute.

— C'est peut-être la mienne.

— Non pas, certes. C'est celle de l'orage.

— En voici bien d'une autre ! c'est pour fuir l'orage que vous avez émigré de votre tente ?

— Mon colonel, s'il faut tout vous dire, j'avais un rendez-vous.

— Ah bah ! Un rendez-vous d'amour ?

— Oui, mon colonel.

— En dehors du camp, alors ?

— Je l'avoue, et l'on n'a pas voulu me laisser partir, à cause de l'orage.

— Voilà une conquête ! s'agit-il au moins d'une jeune et jolie femme ?

— Charmante, mon colonel, et, quant à son âge, douze ans, à ce qu'elle dit au moins.

— Ah bah ! c'est la moresque de la fontaine, n'est-ce pas ? on m'en a parlé déjà. Vous viendrez me conter cela quand je serai seul, et nous verrons plus tard s'il n'y a pas là quelque circonstance atténuante pour lever les arrêts.

— Ah ! mon colonel, vous êtes le roi des colonels !

— Vous voulez dire le pape, puisque je donne des indulgences.

Ce jour-là même, le lieutenant Robert reçut à l'ambulance, en même temps que l'avis de la mesure disciplinaire prise à son égard par le colonel, une lettre du lieutenant Maurice. Cette lettre était ainsi conçue :